



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



TUTEURS PROFESSIONNELS EN MATHÉMATIQUES

Mercredi 17 septembre 2014



Merci !

Les IPR de mathématiques de l'académie de Versailles

Anne ALLARD

Marie-Françoise BOURDEAU

Joëlle DÉAT

Yann ÉGLY

Catherine GUFFLET

Anne MENANT

Évelyne ROUDNEFF

Joffrey ZOLNET

Adresses mail

prenom.nom@ac-versailles.fr

Secrétariat : Frédérique CHAUVIN

frederique.chauvin@ac-versailles.fr

Tél : 01 30 83 40 43

Fax : 01 30 83 46 93

Professeures associées :

Agnès CHOQUER

Isabelle DE GRACIA

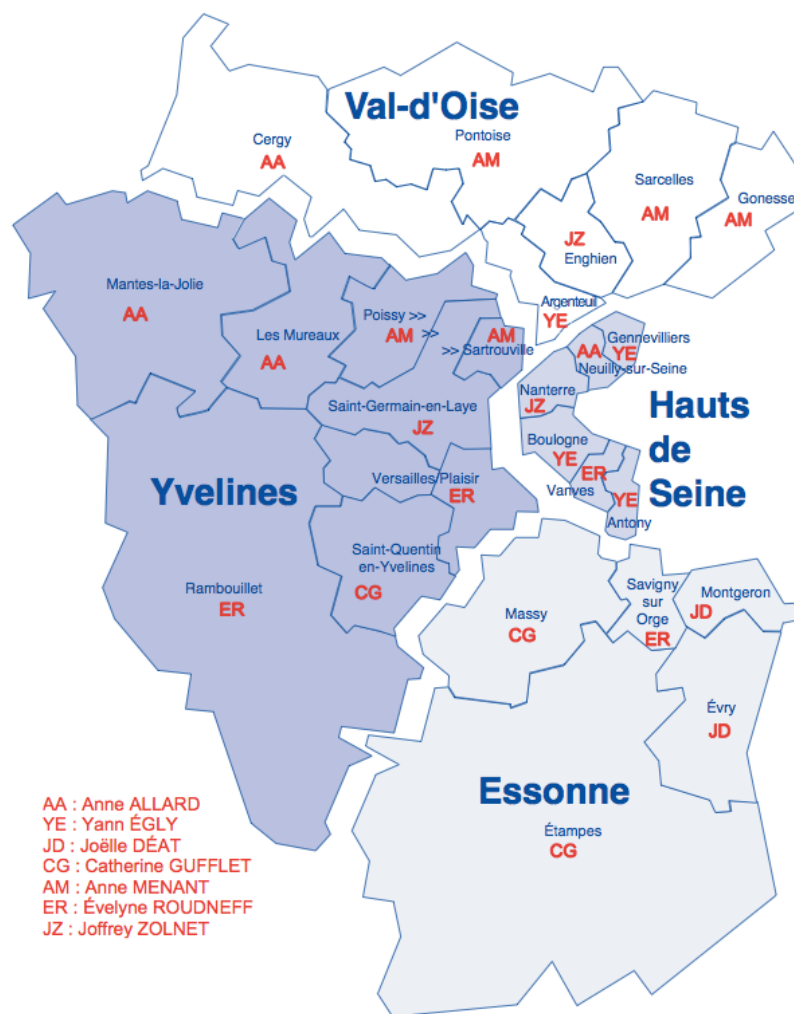
Catherine HOUARD

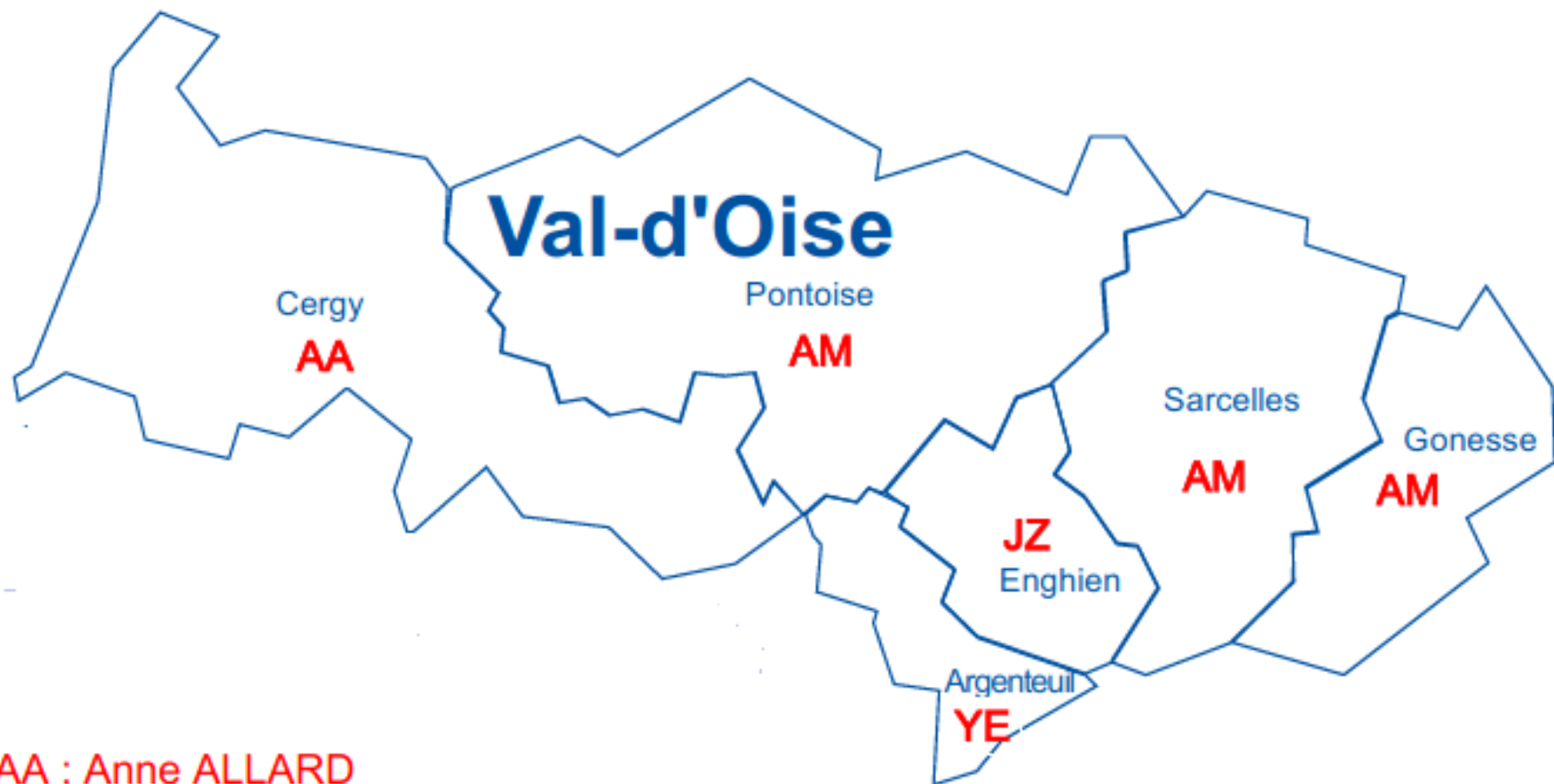
Line ORRÉ

Martine SALMON

Christine WEILL

24 bassins d'éducation





AA : Anne ALLARD

YE : Yann ÉGLY

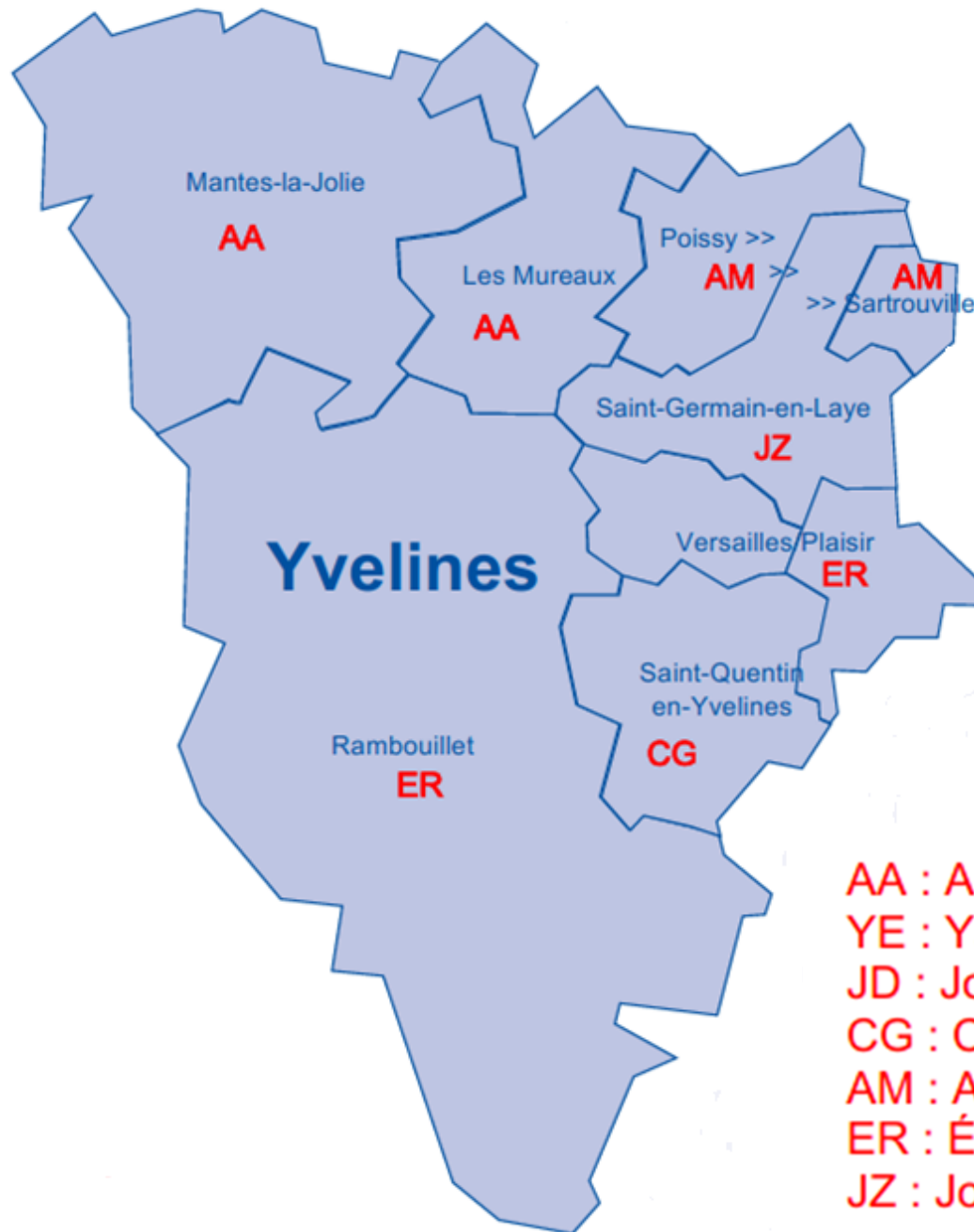
JD : Joëlle DÉAT

CG : Catherine GUFFLET

AM : Anne MENANT

ER : Évelyne ROUDNEFF

JZ : Joffrey ZOLNET



AA : Anne ALLARD
YE : Yann ÉGLY
JD : Joëlle DÉAT
CG : Catherine GUFFLET
AM : Anne MENANT
ER : Évelyne ROUDNEFF
JZ : Joffrey ZOLNET



AA : Anne ALLARD

YE : Yann ÉGLY

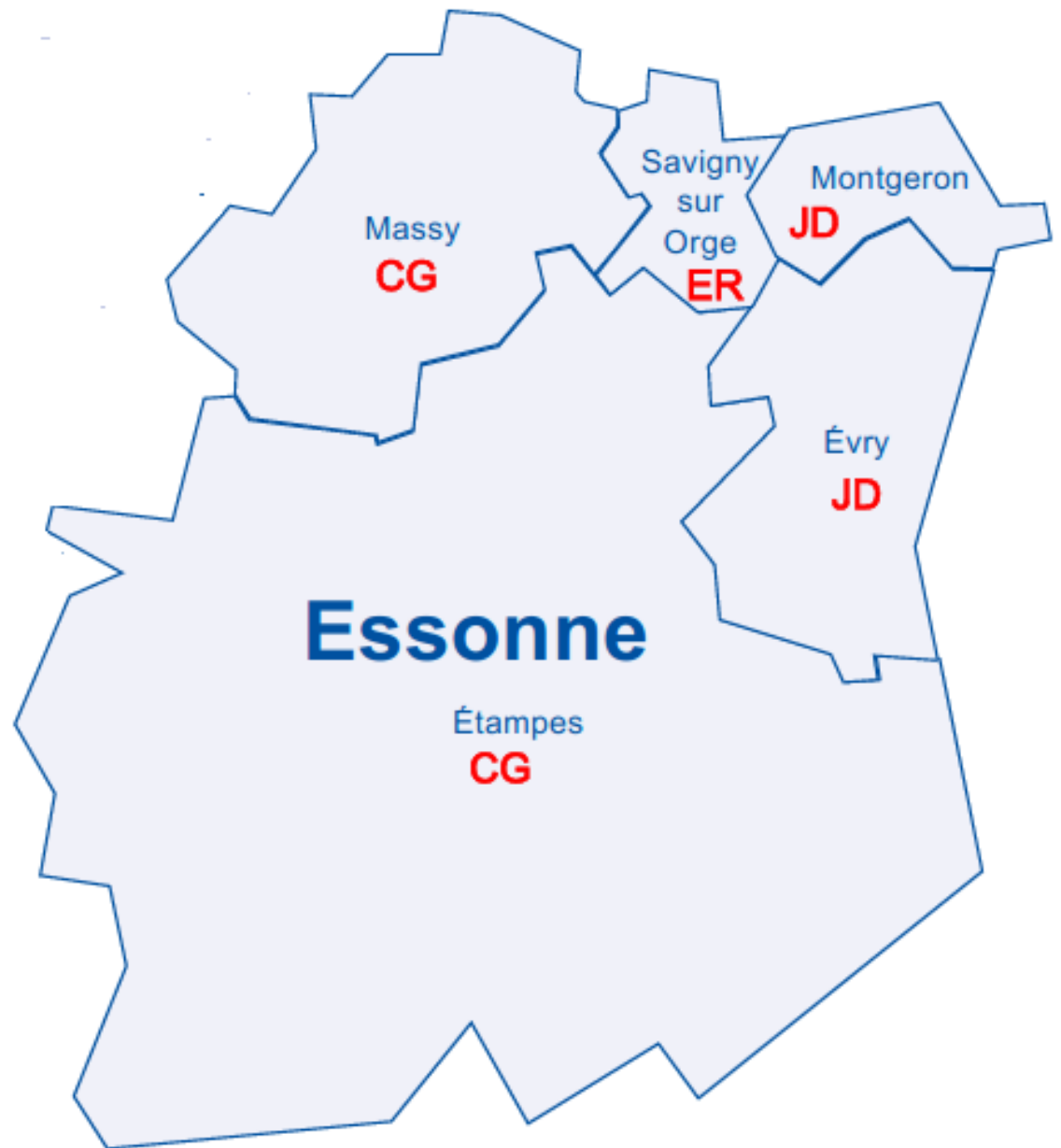
JD : Joëlle DÉAT

CG : Catherine GUFFLET

AM : Anne MENANT

ER : Évelyne ROUDNEFF

JZ : Joffrey ZOLNET



AA : Anne ALLARD

YE : Yann ÉGLY

JD : Joëlle DÉAT

CG : Catherine GUFFLET

AM : Anne MENANT

ER : Évelyne ROUDNEFF

JZ : Joffrey ZOLNET

Les stagiaires

- lauréats des concours rénovés (CAPES), stagiaires en renouvellement ou en prolongation, lauréats de l'agrégation ;
- des profils très variés : la plupart ont une expérience d'enseignement (comme ex-contractuels ou par des stages en master MEEF), mais certains n'en ont aucune ;
- certains stagiaires n'étaient pas présents aux journées d'accueil : en parler avec son stagiaire.



Mathématiques

apprendre, enseigner, pratiquer



Actualités >>

Les mathématiques en STS (02/09/14)

Les nouveaux programmes entrent en vigueur en deuxième année à la rentrée 2014. Le formulaire de mathématiques est supprimé à partir de la session 2015 d'examen. De nouvelles séries voient le jour à la rentrée 2014 et sont concernées par le contrôle en cours de formation (CCF), la première épreuve devant être organisée au cours de l'année scolaire 2014-2015 : Systèmes numériques (fusion de IRIS et SE), Fluides, Énergies, Domotique (fusion de Fluides, Énergie, Environnement et Domotique) et Maintenance des systèmes (anciennement MI).

Feuilles de rentrée (29/08/14)

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger l'édition 2014 de la lettre "Rentrée mathématique" ainsi que celle de la feuille "La science informatique pour tous".

Rentrée des stagiaires (29/08/14)

Les stagiaires de mathématiques ont été accueillis les 26 et 27 août au lycée Hoche à Versailles. On pourra consulter les documents représentatifs de ces journées dans la rubrique *Conférences et animations*.

Réunions de rentrée (27/08/14)

Les inspecteurs invitent les professeurs de mathématiques à participer aux réunions de rentrée : le 11 septembre au lycée René Cassin d'ARPAJON, le 12 au lycée Jean Vilar de PLAISIR, le 15 au lycée René Cassin de GONESSE, le 16 au lycée de l'Hautil de JOUY LE MOUITIER, le 18 au lycée Michelet de VANVES. Ces réunions débutent à 15 h 30. La librairie du CRDP y est présente. Il est d'ores et déjà possible de *s'y inscrire*.

Nouvelles rubriques (21/08/14)

Dans la rubrique *S'informer*, vous trouverez des documents pour le collège et des documents pour les STS produits par des professeurs de l'académie de Versailles lors des années scolaires précédentes.

Ressources publiées le mardi 3 juin 2014 >>

Travailler sur le site

- Recherche de ressources
- Lexique
- Accès à son espace personnel
- Séances de travail
- Séances « point de programme »

S'informer

- Textes officiels
- Spécialité ISN
- Documents pour le collège
- Documents pour les STS
- Liens institutionnels
- Conférences et animations
- Mises à jour

Participer

- Olympiades
- Pépinières
- Formations et animations en cours
- Travail en équipe :
 - Evaluation des acquis
 - Mathématiques outillées
 - Semaine des mathématiques



Mathématiques

apprendre, enseigner, pratiquer



Actualités >>

Les mathématiques en STS (02/09/14)

Les nouveaux programmes entrent en vigueur en deuxième année à la rentrée 2014. Le formulaire de mathématiques est supprimé à partir de la session 2015 d'examen. De nouvelles séries voient le jour à la rentrée 2014 et sont concernées par le contrôle en cours de formation (CCF), la première épreuve devant être organisée au cours de l'année scolaire 2014-2015 : Systèmes numériques (fusion de IRIS et SE), Fluides, Énergies, Domotique (fusion de Fluides, Énergie, Environnement et Domotique) et Maintenance des systèmes (anciennement MI).

Feuilles de rentrée (29/08/14)

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger l'édition 2014 de la lettre "Rentrée mathématique" ainsi que celle de la feuille "La science informatique pour tous".

Rentrée des stagiaires (29/08/14)

Les stagiaires de mathématiques ont été accueillis les 26 et 27 août au lycée Hoche à Versailles. On pourra consulter les documents représentatifs de ces journées dans la rubrique *Conférences et animations*.

Réunions de rentrée (27/08/14)

Les inspecteurs invitent les professeurs de mathématiques à participer aux réunions de rentrée : le 11 septembre au lycée René Cassin d'ARPAJON, le 12 au lycée Jean Vilar de PLAISIR, le 15 au lycée René Cassin de GONESSE, le 16 au lycée de l'Hautil de JOUY LE MOUITIER, le 18 au lycée Michelet de VANVES. Ces réunions débutent à 15 h 30. La librairie du CRDP y est présente. Il est d'ores et déjà possible de *s'y inscrire*.

Nouvelles rubriques (21/08/14)

Dans la rubrique *S'informer*, vous trouverez des documents pour le collège et des documents pour les STS produits par des professeurs de l'académie de Versailles lors des années scolaires précédentes.

Ressources publiées le mardi 3 juin 2014 >>

Travailler sur le site

- Recherche de ressources
- Lexique
- Accès à son espace personnel
- Séances de travail
- Séances « point de programme »

S'informer

- Textes officiels
- Spécialité ISN
- Documents pour le collège
- Documents pour les STS
- ~~Informations~~
- Conférences et animations
- Mises à jour

Participer

- Olympiades
- Pépinières
- Formations et animations en cours
- Travail en équipe :
 - Evaluation des acquis
 - Mathématiques outillées
 - Semaine des mathématiques

Les documents des journées d'accueil

Animations

- **Accueil des professeurs stagiaires**
 - Journal d'accueil
 - Diaporama d'accueil des lauréats du concours exceptionnel
 - Diaporama d'accueil des lauréats du concours renouvelé
 - Organisation de la séance
 - Des contenus solides
 - L'évaluation

L'année du stagiaire 2014-2015

Un temps d'accueil	<i>26 et 27 août au lycée Hoche à Versailles 28 août en établissement</i>	Présentation de l'académie, prise en main des classes
Un accompagnement en établissement	<i>Par le professeur tuteur professionnel et par l'équipe de direction</i>	Organisation laissée à l'appréciation de chaque professeur tuteur
Une formation universitaire	<i>M2 MEEF ou parcours adapté</i>	Formation disciplinaire, formation professionnelle
Un accompagnement universitaire	<i>Par un tuteur universitaire pour ceux en M2MEEF Un référent universitaire pour les autres</i>	

Professeurs Formateurs Académiques

Leur mission principale est d'accompagner les tuteurs en établissement ; ils assureront l'articulation entre la formation à l'ESPE et l'accompagnement en établissement.

Pour le pôle Cergy :

Isabelle STRAEBLER,
Jérôme FUAN ;

Pour le pôle Évry :

Natalie CHAMPIOT,
Nicolas FIXOT ;

Pour le pôle Paris-Sud :

Carole LIBS,
Anne-Catherine FERRARI,
Line ORRÉ.

Mi-temps ou temps complet

- mi-temps (8 à 10 heures pour les certifiés et 7 à 9 heures pour les agrégés) ;
- temps complet si expérience professionnelle « significative ».

Pour se renseigner :

- la circulaire académique du 4 juillet 2014 ;
- le livret du tuteur.

Stage en alternance

Il doit permettre au professeur stagiaire :

- d'acquérir de l'expérience professionnelle et des connaissances propres au métier d'enseignant ;
- d'apprendre à analyser sa pratique afin de pouvoir l'adapter et de la faire évoluer au cours de l'année ;
- de diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves.

Pour cela il est accompagné par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire.

La formation MEEF en mathématiques dans l'ESPE de l'académie de Versailles

- Quelle formation ?

M2 MEEF second degré PLC en mathématiques

ou

Parcours de formation adapté.

- Quel lieu ?

- Université Cergy-Pontoise ;
- Université d'Évry ;
- Université Paris-Sud (Orsay).

- Quels jours ?

Les mardi et mercredi, matin et/ou après-midi.

Lieux de formation MEEF en mathématiques

- Université de Cergy Pontoise

Responsable : Emmanuel VOLTE

emmanuel.volte@u-cergy.fr

01 34 25 65 48

Secrétariat : Fabienne ZALEWSKI fabienne.zalewski@u-cergy.fr

- Université d'Evry

Responsable : Jean Christophe RAVEL

jcravel@univ-evry.fr

- Université Paris-Sud

Responsable : Françoise ISSARD-ROCH

francoise.issard-roch@u-psud.fr 01 69 15 75 54

Secrétariat : Pascale SEEMANN

pascale.seemann@math.u-psud.fr 01 69 15 77 72

Des équipes pluricatégorielles

- enseignants-chercheurs ;
- professeurs à temps partagés :
 - Cergy : Brigitte BENZEKRY,
 - Évry : Didier MISSENARD,
 - Paris-sud : Marie-Christine LEVI ;
- professeurs formateurs académiques PFA ;
- enseignants du second degré ;
- chef d'établissement ;
- ...

Le M2 MEEF PLC Mathématiques

- volume présentiel : 264h pour un total de 60 ECTS ;
- formation mardi et/ou mercredi ;
- stage en responsabilité à mi-temps de 7 à 10h ;
- au cours du stage, deux à trois visites du tuteur universitaire ;
- la première est formative ;
- la deuxième est formative et évaluative, le stage compte pour 17 ECTS (non compensable) ;
- le tuteur universitaire est le référent universitaire du stagiaire pour la formation professionnelle ;
- mémoire : 10 ECTS, suivi par un enseignant.

Tronc commun	Connaissance du métier 2 et 3	24+24 h	6 ECTS
Didactique et pédagogie	Connaissance du métier de professeur de mathématiques	21h	3 ECTS
Didactique et pédagogie	Enseigner les mathématiques en lycée et collège	51h	7 ECTS
Didactique et pédagogie	Interdisciplinarité	20	3 ECTS
Didactique et pédagogie	Expériences du métier et analyse des pratiques	27h	3 ECTS
Discipline	Approfondissement disciplinaire	40h	5 ECTS
Epistémologie	Histoire des mathématiques et de l'enseignement des mathématiques	27h	3 ECTS
Langues		24h	3 ECTS

Parcours adapté

Formation mardi et/ou mercredi

- Adapté au cursus antérieur de l'étudiant (1/3, 2/3 ou complet)
- Basé sur des EC du master MEEF second degré
- Obligation de formation en langues et TICE C2I2eA
- Des EC avec des productions dans leurs classes, pour lesquelles le regard du tuteur est souhaitable (TP TICE, séance avec *euler* ou autre)
- Pas de mémoire mais un écrit professionnel et autres travaux demandés -> dossier professionnel
- Un référent universitaire, un accompagnement des tuteurs professionnels par les PFA.

Rôle du tuteur professionnel

Circulaire 2014-080 parue au BO n°25 du 19/06/2014

« Ils participent à l'accueil du stagiaire avant la rentrée, leur apportent une aide à la prise de fonction, à la conception des séquences d'enseignement, à la prise en charge de la classe.

Ils apporteront tout au long de l'année conseil et assistance aux stagiaires, sur la base de leur propre expérience, de **l'accueil des stagiaires** dans leur classe et de **l'observation** de ces derniers dans les leurs. »

Un document à utiliser : le « 4 pages » distribué aux stagiaires aux journées d'accueil.

Deux messages

- Les professeurs stagiaires doivent avoir conscience que les mathématiques enseignées doivent être construites et cohérentes. Il faut exiger du stagiaire qu'il présente ses préparations à l'avance pour échanger avec le tuteur.
- La gestion de classe est fortement corrélée aux contenus enseignés.

L'accompagnement du stagiaire

- Les tuteurs (académique et universitaire), le chef d'établissement, les FA et l'inspecteur y contribuent.
- Un groupe solidaire pluricatégoriel est créé autour du stagiaire.
- Une procédure dite d'alerte sera mise en place si nécessaire. Il ne faut pas hésiter à le faire tôt dans l'année. (chef d'établissement ; PFA ; ESPE responsable de la formation)

Des incontournables (1)

- il s'agit d'organiser très rapidement des visites croisées, avec un rythme hebdomadaire en début d'année, en ciblant les compétences à observer ;
- le stagiaire doit apprendre à anticiper. Pour pouvoir l'aider, le tuteur doit pouvoir lire et commenter à l'avance des préparations de cours ;
- les progressions, lorsqu'elles ne sont pas communes à l'établissement, doivent être discutées avec le stagiaire en précisant les démonstrations prévues ;

Des incontournables (2)

- aider le stagiaire à établir un planning des évaluations ;
- vérifier le contenu des premières évaluations – on peut bâtir le premier contrôle avec le stagiaire ;
- vérifier aussi sa façon de corriger les premiers travaux des élèves (annotations, commentaires) ;

Des incontournables (3)

- aider le stagiaire à préparer les premières rencontres avec les parents d'élèves ;
- aider le stagiaire à préparer les conseils de classe ;
- l'inciter à aller observer les cours d'autres collègues de mathématiques ou de professeurs d'autres disciplines ;
- l'inviter à assister aux différentes instances de l'établissement.

Titularisation

D'après l'arrêté du 22 août 2014 :

- pour les certifiés, un jury académique se prononce en se fondant sur trois avis (chef d'établissement, directeur de l'ESPE et inspecteur) ;
- pour les agrégés, l'inspection générale se prononce en se fondant sur trois avis (chef d'établissement, directeur de l'ESPE et inspecteur).

En cours d'année, pour tous

- bilan d'étape à faire avec le stagiaire avant les vacances de Noël
(entretien pour faire le point) ;
- écrit souhaité par l'ESPE et par les IPR au retour des vacances de Noël
(en cohérence avec l'entretien mené) ;

En cours d'année, pour les stagiaires M2MEEF

- 1^{re} visite par le tuteur universitaire avant fin novembre et **r**apport de visite ; visite supplémentaire si besoin est ;
- 2^e visite par le tuteur universitaire et rapport de visite ;
- => validation du M2MEEF et avis ESPE.

Un document pour le bilan intermédiaire comme pour les rapports de visites

- Une première partie : analyse des activités menées (séance observée, bilan et analyse des activités par le professeur stagiaire) ;
- Une deuxième partie sur l'analyse des compétences professionnelles : ces compétences ont été regroupées en 7 volets.

VOLET 1

Faire partager les valeurs de la République

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (compétences 1 et 2)

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (compétence 6)

VOLET 2

RELATION PÉDAGOGIQUE

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (compétence P4)

VOLET 3

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maîtriser la langue française à des fins de communication (compétence 7)

Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (compétence P2)

VOLET 4

MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES À ENSEIGNER ET TRANSPOSITIONS DIDACTIQUES

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques
(compétence P1)

Utiliser une langue vivante étrangère dans les
situations exigées par son métier (compétence 8)

Intégrer les éléments de la culture numérique
nécessaires à l'exercice de son métier (compétence 9)

VOLET 5

APPRENTISSAGE ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (compétence 3)

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (compétence P3)

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (compétence P5)

Accompagner des élèves dans leur parcours de formation (compétence 5)

VOLET 6

TRAVAIL EN ÉQUIPE ET EN PARTENARIAT

Coopérer au sein d'une équipe (compétence 10)

Contribuer à l'action de la communauté éducative (compétence 11)

Coopérer avec les parents d'élèves (compétence 12)

Coopérer avec les partenaires de l'école (compétence 13)

VOLET 7

FORMATION ET ANALYSE DE PRATIQUES

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (compétence 14)

L'année dernière à Versailles

Sur environ 140 stagiaires :

- 16 refus pour les certifiés, dont 2 licenciements ;
- 1 refus pour les agrégés (licenciement au bout d'un an).

Encore une fois, merci !

Si vous avez des questions ou déjà des situations particulières...

Nous vous avons répartis en groupes, chacun associé à un PFA interlocuteur privilégié.

Des questions essentielles

- Comment peut-on accompagner son stagiaire ?
- Que faut-il observer ? Que lui dire d'observer ?
- Que faire avant la séance observée ? Après ?
- Quel « contrat » passer avec son stagiaire ?

